## Barème d'honoraires

Applicable au 08/09/2022

## Honoraires sur transactions d'immeubles Calculés sur le prix de vente

Les honoraires sont à la charge du vendeur

Mandat simple jusqu'à 100 000 €	7000€ TTC
De 100 001€ à 149 999€	8000€ TTC
De 150 000€ à 199 999 €	9000€ TTC
à partir de 200 000€	5%
Mandat exclusif jusqu'à 100 000€	8000€ TTC
De 100 001€ à 149 999€	9000 TTC
De 150 000€ à 199 999€	10 000€ TTC
A partir de 200 000€	6%

